

Département de la Loire  
Canton de Charlieu  
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

**du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois septembre les membres du Conseil Municipal dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Charles BRUN, Maire.**

Etaient présents : AUPERT Mickaël, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, LARRAY Patrick, SCHIMITZ Jean-Marc, RIVIERE Mickaël, BOULLIER Magali, PIVOT Laurent.

Etaient absents : GOUJON Mickaël, SEIGNERET Ludivine, GASDON Maxime, DENIS Sylvie, MONDIERE Hubert

Etaient absents ayant donné bon pour pouvoir : Véronique FESSY ( pouvoir à Danielle LACOUR)

Secrétaire de séance : Jean-Marc HETSCH

Date de convocation : 18 septembre 2025.

---

**DEMANDE D'ATTRIBUTION DE BARNUM AUPRES DE LA RÉGION.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, début septembre 2025, nous avons été informés, par la Région de la possibilité de bénéficier d'un nouveau dispositif « Cession à titre gratuit de barnums » afin d'équiper les petites communes pouvant ainsi soutenir activement les associations qui font vivre la vie locale.

Ainsi, la Région propose la cession à titre gratuit d'un barnum ( dimension 3m X 3m et d'une valeur de 1 300 € ) à une commune, charge à elle de le stocker et de le mettre à disposition d'associations présentes sur son territoire.

Le Maire propose de déposer une demande dématérialisée auprès de la Région pour solliciter d'attribution d'un barnum.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'un barnum auprès de la Région dans le cadre du dispositif « Cession à titre gratuit de barnums ».

Fait et Délibéré à Pradines, le 23 septembre 2025.

Le secrétaire de séance,  
Jean-Marc HETSCH

Le Maire,  
Charles BRUN